

# Autour du Puits Hottinguer

Départ : devant la mairie.

 6,2 km  1h40 / Tout public



## Au départ de la mairie.

Une balade idéale pour découvrir Epinac sous un nouveau jour.



Passerelle du gué de Champy

- Traverser le parking derrière la mairie en oblique vers la droite pour prendre un chemin de terre qui rejoint le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer. La prendre à droite. Traverser le pont du chemin de fer et prendre immédiatement sur la droite le sentier qui redescend sur la rue Roger Salengro. Continuer tout droit sur la D43 direction « La Drée », et prendre la première à droite vers le camping.
- Passer devant l'Office de Tourisme, continuer tout droit le long de la rivière, passer le pont à droite juste avant le camping et continuer sur la gauche. Longer la rivière, jusqu'à la prochaine passerelle à gauche. (Attention passerelle très glissante). Suivre le chemin jusqu'à la route goudronnée, prendre à gauche.
- Au stop, traverser la départementale, continuer sur la gauche et prendre la première rue à droite « Rue Jean Diot », et la première à gauche « Rue Barlibeau ». Tout droit sur environ 1 km (vue sur la tour Malakoff), prendre un petit chemin à gauche qui descend entre deux prés (attention ne pas aller jusqu'au carrefour de la nationale). Tout droit, passer un petit pont en fer gris, continuer jusqu'à la route.
- Prendre tout de suite à gauche, le petit chemin « Promenade de Monestoy », tout droit pendant 800m, passer devant l'ancienne gare, tout droit sur un petit chemin, puis une route (repère tour sur la gauche).
- Au stop, traverser et prendre en face l'Allée François Mitterrand, continuer jusqu'au parking de la mairie.

### A découvrir...

- La construction du Puits Hottinguer a débuté en 1863. Il a été exploité jusqu'à 618 mètres, ce qui en fait l'un des plus profonds de France. En 1873, le système d'extraction atmosphérique mise au point par M Zulma Blanchet est installé. Il s'agit d'un modèle unique en son genre qui peut développer jusqu'à 1 500 chevaux ; il perdurera jusqu'en 1887.

